

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 1^{er} OCTOBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le 1^{er} octobre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans la salle des spectacles – Maison du Peuple – Place Jean Moulines à Lezoux, après convocations légales en date du 24 septembre 2020, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT

Etaient présents :

Mme Josiane HUGUET	M. Bruno BOSLOUP
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Bernadette RIOS
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Élisabeth BRUSSAT
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Annick FORESTIER	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Déolinda BOILON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET
Mme Anne-Marie OLIVON	

VOTE : En exercice : 35

Présents : 29 / Représentés : 5

Votants : 34

Votaient par procuration :

- M. Patrick GIRAUD (à Mme Julie MONTBRIZON)
- M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)
- Mme Catherine MORAND (à Mme Sylvie ROCHE)
- M. Jean-Louis DERBIAS (à Mme Nicole BOUCHERAT)
- Mme Séverine VIAL (à M. Bernard FRASIAK)

Absent :

Mme Claire GATTI

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : ECONOMIE – PAI – QUATRIEME TRANCHE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT / VRD – CHOIX DU TITULAIRE

**ECONOMIE – PAI – QUATRIEME TRANCHE DE TRAVAUX
D'AMENAGEMENT / VRD – CHOIX DU TITULAIRE**

- VU la CAO en date du 21 septembre 2020 ;

Madame la Présidente rappelle à l'Assemblée que ce marché, passé en procédure adaptée, suit les dispositions des articles du Code de la Commande Publique relatifs aux marchés à tranche. Il comprend une tranche ferme et une tranche conditionnelle.

Ainsi, une consultation a été lancée de manière à réaliser les travaux de VRD suivants sur le Parc d'Activités Entre Dore et Allier.

- TRANCHE FERME : Réalisation de deux entrées de lots de manière à desservir l'entrepôt logistique actuellement en cours de construction par la société JPC Créations, élargissement d'une entrée de lot existante et réalisation d'enrobé définitif sur 100 ML
- TRANCHE CONDITIONNELLE : Prolongation de la voirie principale du PAI sur 100 ML et extension des réseaux existants (EU, AEP, HT/BT, téléphonie et gaz) de manière à viabiliser et à desservir un lot de 1.7 ha situé à l'arrière de la parcelle cédée à JPC Créations.

Suite à la parution de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence sur la plate-forme de dématérialisation marches on line et sur le site internet de la CCEDA le 21 juillet 2020 :

- Six entreprises ont répondu à la consultation :
 - o GATP 63430 Pont-du-Château
 - o COLAS Rhône Alpes 63360 Gerzat
 - o AUVERGNE TRAVAUX PUBLICS 63520 Chabreloche
 - o RENON 63119 CHATEAUGAY
 - o SNC EIFFAGE ROUTE CENTRE EST 63100 Clermont-Ferrand
 - o GUINTOLI 63430 Pont-du-Château

Après examen des offres, en CAO du 21/09/2020, il est proposé de retenir pour le marché n°03-2020, « Travaux d'aménagement du Parc d'Activités Entre Dore et Allier, Tranche 4 VRD » l'offre de l'entreprise : RENON, offre qui s'est classée économiquement la plus avantageuse aux regards des critères énoncés dans le règlement de la consultation (60% prix, et 40% valeur technique).

Par conséquent, Madame la Présidente propose au conseil communautaire :

- De désigner l'entreprise RENON Titulaire du marché n°03-2020 «Travaux d'aménagement du Parc d'Activités Entre Dore et Allier, Tranche 4 VRD», étant précisé que le montant du marché est ventilé comme suit :

AR PREFECTURE

063-246301097-20201001-20201001_16-DE
Reçu le 07/10/2020

CCEDA
CC 01/10/2020
(16)

	Montant (HT)	Montant (TTC)
Tranche FERME	45024.99€	54029.99€
Tranche CONDITIONNELLE	182 472.74€	218967.29€

- de l'autoriser à signer le marché ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire ;
- d'engager toutes les démarches permettant le bon déroulement des travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE les propositions de Madame la Présidente, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 06 octobre 2020

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.